

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M20- 0001686

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4748

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DOUTABAÂ CHAKIB 203560

Date de naissance :

30-04-56

Adresse :

Lotissement NABIS OTM 9 APP 4 Marrakech

Tél. : 0664170568

Total des frais engagés : 1982,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

19/03/2018

Age: 64

Nom et prénom du malade :

DOUTABAÂ CHAKIB

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

cardiopathie Ischémique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Marrakech

Le : 19/03/2018

Signature de l'adhérent(e) :



## VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº M20-01686

Remplissez ce volet, découpez le et conservez-le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 4748

Nom de l'adhérent(e) : DOUTABAÂ CHAKIB

Total des frais engagés : 1982,70

Date de dépôt :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/03/2024	CS		G	Cardiologue et Gynécologue Spécialiste en Cardiologie et en Gynécologie Société Internationale de Casse Malakal Bouzarane et Aboulsheh Mali Quartier Maafifé Téléphone: 69 76 17 / 05 22 05 22 INPE: 061308744

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. DAAGARE IBTHIALE Pharmacie IBN AATIA Derb Mederssa N°1 AKIOD INP: 072059868 05 24 43 27 77	19/03/2024	1982.70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

38310

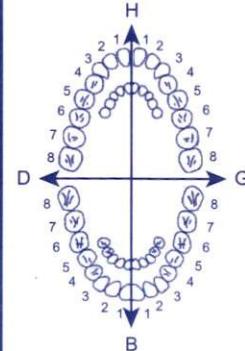
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Casablanca, le : .....

Le 20/03/2024

**CERTIFICAT MEDICAL DE MALADIE DE LONGUE DUREE**

Je soussigné certifie que Mr DOUTABAA Chakib est atteint d'une maladie cardiovasculaire chronique ( cardiopathie ischémique ) nécessitant un suivi régulier et un traitement au long cours.

Ce certificat est délivré à l'intéressé pour valoir et servir ce que de droit

Dr. Ismail Ismail  
Cardiologue  
Spécialiste en Cardiologie  
Interventionnel Cardiologie et maladies vasculaires  
Hôpital Privé International de Casablanca  
Angle Bd Bir Anzarane et Abou Ishak Shirazi  
et Rue Ben Jilali, Quartier Maarif Casablanca  
Tél: 06 13 08 946 - 06 13 08 946

**Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit**
**Nom et prénom :** DOUTABAÀ CHAKIB

**Matricule :** 4748

**N° CIN :** B 335 FL

**Adresse :** 107 BLD NESSI 2MM9 APP 4 AULAL AL EL FASSI  
MARRAKECH

**Bénéficiaire de soins :**  Adhérent  Conjoint  Enfant

**Partie réservée au médecin traitant**
**Je soussigne :** Dr ISMAIL ISMAIL Spécialité : Cardiologue

**N° ICE :** N° INPE : 061308946

**Certifie que Mlle, Mme, M. :** DOUTABAÀ CHAKIB

**Nécessitant un traitement d'une durée :**  < 3 mois  Entre 3 et 6 mois  A vie

**Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :**

DNI, HTA,

Succès d'ATC de l'artère interventriculaire antérieure proximale opacifiée et d'ATC de la partie proximale et distale de la branche marginale opacifiée

**Dont ci-joint ordonnance :**
**Traitements prescrits :**

 Bivaliridol 50 mg / Cardiosop 10 mg / Tofacitinib 10 mg / Tazogliben 10 mg  
 Vosinex 36 mg, oedem 20 mg

**Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables**
**Fait à :** Casablanca le 10/03/2024

**Cachet et signature du médecin traitant :**

Dr. Ismail Ismail

Cardiologue

Spécialiste en Cardiologie

Interventionnelle structurelle et maladie vasculaires

Hôpital Privé International de Casablanca

Angle Rue Ben Abdellah et Allal Ben Ishak Shirazi

et Rue Ben Jilali Quartier Maârif Casablanca

Tél: 06 61 59 76 17 / 05 22 05 40 40

INP: 061308946

\*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées